

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 47	Membres présents : 34	Absent(s) excusé(s) : 9	Absent(s) : 4	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 27 octobre 2015

Vote(s) pour : 35
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 2 novembre 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2015-11-02-BD-10 :

Attribution de subventions "Développement économique".

Rapporteur : Monsieur Dominique GROS

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 octobre 2002 portant définition de l'intérêt communautaire en matière de développement économique,

VU le Budget Primitif 2015,

VU les demandes formulées par les organismes,

CONSIDERANT que ces demandes favorisent l'amélioration du rayonnement et l'attractivité du territoire de Metz Métropole,

DECIDE d'allouer 16 000 € de subventions « Développement Economique » à 4 opérations, selon le détail présenté en annexe,

DECIDE de ne pas donner une suite favorable à la cinquième opération selon le détail présenté en annexe,

DECIDE que les subventions « Développement Economique » seront versées sur présentation des justificatifs suivants :

- bilan moral,
- bilan financier,
- articles de presse,

Ces justificatifs devront être produits dans un délai de 6 mois après la date de la manifestation. Au terme de ce délai, et/ou en cas de non réalisation, la subvention sera annulée.

Pour extrait conforme
Metz, le 3 novembre 2015
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL

Bureau délibérant
Lundi 2 Novembre 2015

ANNEXE 1
Subventions accordées - Développement Economique

N° de dossier	Organisme demandeur	Intitulé	Date et Lieu	Subvention de fonctionnement ou d'équipement	Montant de la subvention accordée en €
2015 ECO 07	Association Professionnelle Agricole de la FIM (APAFIM)	66ième Concours de chevaux de selle et de trait	du16 au 18 octobre 2015 à Metz	F	3 000 €
2015 ECO 08	Association Professionnelle Agricole de la FIM (APAFIM)	Vente aux enchères de bovins et ovins	du16 au 18 octobre 2015 à Metz	F	5 000 €
2015 ECO 09	KIWANIS - Club service	50 ans de technique automobile	du 18 au 20 septembre 2015 à Metz	F	0 €
2015 ECO 10	Société "Agence NewExEco"	Rencontres Internationales de l'Innovation et du Design	du 5 au 7 novembre 2015 à Metz	F	5 000 €
2015 ECO 11	Chambre de Commerce et d'Industrie de Lorraine	Salon GO de la Création-Reprise d'Entreprise 2015	le 20 Novembre à Metz	F	3 000 €
				TOTAL	16 000 €

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 2 novembre 2015.</i>		Contrôle de légalité
Point 9.1 – Plateau de Frescaty – Convention EPFL : deuxième phase de démolition. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
Point 9.2 – Plateau de Frescaty – Convention EPFL : études environnementales. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
Point 10 – Attribution de subventions "Développement économique". <i>Annexe</i> : Tableau des subventions accordées.	1 1	
Point 11 – Subventions colloques et demandes exceptionnelles. <i>Annexe</i> : Enseignement supérieur. <i>Annexe</i> : Vie étudiante. <i>Annexe</i> : Demande exceptionnelle.	1 1 1 1	
Point 12 – Soutien à la création du Centre pilote "La main à la pâte" au sein du centre satellite de la Maison pour la Science en Lorraine.	1	
Point 13 – Signature d'une convention d'objectifs et de moyens dans le cadre du partenariat financier pour 2015 avec ICN Business School. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
Point 14 – Appui au laboratoire APEMAC Metz de l'Université de Lorraine pour la création d'un Centre Universitaire de Psychothérapie à Metz – Centre Pierre Janet.	1	
Point 15.1 – Soutien au projet de recherche SIMCA2 du LGIPM. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
Point 15.2 – Projet ImpactE : affectation de l'AP au titre des exercices 2016 et 2017.	1	
Point 16 – Création de l'Institut de l'Autonomie : Projet de Préfiguration.	1	
Nombre total des actes transmis : 10 délibérations dont 6 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 3 novembre 2015
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

